

M7594-211329
ATTACHEMENT 1 À LA PARTIE 3
SOUSSION TECHNIQUE

Critères techniques obligatoires

MT1 - Expérience de l'entreprise

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède au moins cinq ans d'expérience dans la prestation de services de transport par camionnage. Le soumissionnaire doit également démontrer qu'il a de l'expérience dans l'utilisation d'une remorque de camion et d'une semi-remorque dans le service de transport par camion ci-dessus.

Le soumissionnaire doit fournir les informations justificatives minimales suivantes pour l'expérience démontrée ci-dessus:

- 1) description des détails du projet,
- 2) période du projet,
- 3) le nom de l'organisation cliente, et
- 4) nom et numéro de téléphone du contact client.

MT2 - Expérience des conducteurs

Le soumissionnaire doit proposer quatre (4) chauffeurs réguliers. Le soumissionnaire doit démontrer que chaque conducteur proposé possède au moins cinq ans d'expérience approfondie dans le transport de bétail avec une semi-remorque. Le Curriculum Vitae de chaque pilote proposé doit être fourni.

Le soumissionnaire doit fournir les informations à l'appui minimales suivantes pour l'expérience des conducteurs ci-dessus:

- 1) description des détails du projet,
- 2) période du projet,
- 3) le nom de l'organisation cliente, et
- 4) nom et numéro de téléphone du contact client.

MT3 - Tracteurs/unités motrices

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il fournira quatre (4) tracteurs/unités motrices à doubles essieux et suspension pneumatique qui satisfont aux exigences décrites à l'annexe «A» - Énoncé des travaux, section 3. Exigences et spécifications relatives aux tracteurs/unités motrices.